

Groupement de professionnels du Bâtiment



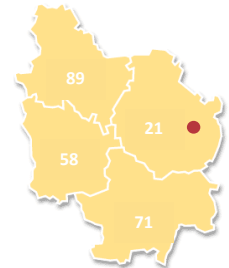
COOP'EN BÂT

2 B cours Fleury
21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.11.81

Courriel : contact@coopenbat.fr, coopenbat@gmail.com

Site internet : www.coopenbat.fr



Caractéristique principale : Coopérative d'activité et d'emploi

Zone de chalandise : Bourgogne

Clientèle : Maîtres d'ouvrage privés et publics

Marchés couverts : Tous types de bâtiments d'habitation

ORGANISATION

Statut juridique : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), exploitée sous forme de Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Date de création : 2011

Gérant : Jean-Luc REUMAUX

MEMBRES

Olivier MAUCHAMP (Techn'Home Domotic), David ROBIN (Bourgogne Energies Conseils et Travaux), Manuel RODRIGUÈS (Canopée Charpente), Steven MORETTI (TOTEM Charpente), Bernard MAINGARD, François LAGARDE, Jean-Charles MASSON (Confort Automatisation Sécurité) et Pierre TURLLOT (Les Métal-eux)

PRINCIPALES ACTIVITÉS

OFFRE GLOBALE :

- Création et réhabilitation de bâtiments
- Rénovation et décoration de bâtiments

SECOND ŒUVRE :

- Plomberie
- Isolation par l'intérieur
- Electricité générale
- Métallerie, serrurerie
- Peinture

GROS ŒUVRE - CLOS COUVERT :

- Charpente, construction bois
- Maçonnerie

EQUIPEMENTS TECHNIQUES :

- Domotique, systèmes d'alarme et de vidéo-surveillance
- Spécialisation dans les technologies au service des personnes dépendantes

CHIFFRE D'AFFAIRES

Montant des chantiers et des travaux générés par le groupement : plus de 200 000 € pour les activités professionnelles des entrepreneurs salariés.

EFFECTIFS

Nombre cumulé d'employés des entreprises adhérentes : 10 entrepreneurs salariés.



© Coop'En Bât

Solution alternative à la création d'entreprise indépendante qui place l'humain au centre de l'économie, la coopérative s'inscrit dans le paysage et le cadre de l'économie sociale et solidaire, notamment au travers de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bourgogne (www.cress-bourgogne.org).

MISE EN PLACE DU GROUPEMENT

La coopérative Coop'En Bât, spécialisée dans les métiers du bâtiment, a été créée en 2011 par la coopérative d'activité et d'emploi L'Envol, coopérative dédiée aux métiers dits « généralistes ».

Initiée en 2005, la mission de L'Envol est d'accompagner sur le territoire bourgognon des entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité individuelle. Elle offre à chaque entrepreneur un accompagnement personnalisé et des services mutualisés, tout en proposant un statut spécifique d'entrepreneur-salarié. Les entrepreneurs de la coopérative peuvent ainsi s'appuyer sur un collectif avec qui échanger, mutualiser et développer leurs affaires.

La création de Coop'En Bât a ainsi permis d'ouvrir aux métiers du bâtiment cette forme d'entrepreneuriat dans une entité spécifique répondant aux exigences sociales, assurantielles et fiscales de ce secteur.

Les coopératives d'activités et d'emplois apportent un cadre collectif pour :

- développer l'activité du porteur de projet ;
- sécuriser le statut de l'entrepreneur dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée ;
- accompagner les personnes désireuses de se lancer dans leur activité et souhaitant prouver leur viabilité par un « sas » intermédiaire.

STRATÉGIE COMMERCIALE

« Osez entreprendre dans les métiers du bâtiment ! », tel est le message qu'adresse Coop'En Bât aux futurs entrepreneurs du bâtiment.

Coop'En Bât propose de nombreux services en direction des porteurs de projet afin qu'ils puissent :

- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de services de gestion mutualisés.
- Développer leur activité dans un cadre sécurisé grâce au statut d'entrepreneur-salarié.
- Appartenir à un réseau d'entrepreneurs avec qui échanger et développer des offres communes.

Coop'En Bât organise périodiquement des réunions d'information et de sensibilisation en journée et en soirée.

LES PARTENAIRES DE COOP'EN BÂT



Qu'est-ce-qu'une SCAE. ?

Une société coopérative d'activités et d'emplois est une entreprise citoyenne dont le projet collectif vise à :

- Mutualiser et construire, entre entrepreneurs, une entreprise d'un nouveau type, socialement exigeante et économiquement efficace.
- S'inscrire dans une démarche de développement local : des emplois durables, des relations partenariales de proximité, un travail et des prestations de qualité respectueuses de l'environnement.
- Se donner, ensemble, le droit du travail, la protection sociale, les mécanismes de sécurisation, les effets d'échelle, la mutualisation des compétences, les opportunités d'affaires auxquels un travailleur indépendant ou un gérant de société seul ne pourrait prétendre.
- Se poser comme une alternative à l'entrepreneuriat solo : elle offre une nouvelle forme d'entreprise pour celles et ceux qui tentent l'aventure de l'entrepreneuriat collectif : « travailler pour soi/réussir ensemble ».
- Afficher des valeurs fortes : + de formation, + de responsabilité, + d'équité, + de solidarité et + d'implication.
- Permettre un développement durable par nature : elle propose une gestion démocratique et équitable des richesses aux entrepreneurs associés.



© Coop'En Bât

Pourquoi passer par Coop'En Bât ?

- Prendre le temps de développer son projet à son rythme
- Avoir des points de repère pour interpréter ses résultats économiques et les analyser
- Conserver ses avantages sociaux aujourd'hui (droits Pôle Emploi) et demain (aides à la création) lors de l'installation
- Limiter les risques financiers grâce au suivi des prévisions et des réalisations
- Être accompagné(e) par une équipe compétente en gestion, fiscalité, droit et marketing
- Se sentir moins seul(e) par des échanges et des moments de partage avec d'autres créateurs d'entreprise
- Alléger le travail de chef d'entreprise grâce à la prise en charge de la comptabilité et des déclarations sociales et fiscales par l'équipe d'accompagnement de la coopérative
- Bénéficier d'ateliers de formation sur des thèmes comme la gestion, la démarche commerciale, la communication, ...

Travailler sous forme de groupement nécessite :
**CONFIANCE - ENGAGEMENT MUTUEL DES PARTENAIRES -
 RESPECT DE REGLES COMMUNES**

LE FONCTIONNEMENT DE Coop'En Bât

1^{ère} étape

La réunion d'information collective et l'entretien individuel

Vous découvrez Coop'En Bât en détail. Après cette étape obligatoire, vous pouvez soumettre votre projet en rendez-vous individuel.

2^{ème} étape

La convention l'accompagnement

D'une durée maximale de 3 mois, elle vous permet de démarcher votre clientèle et d'affiner vos compétences à travers les formations pratiques suivies.

3^{ème} étape

Un contrat d'entrepreneur salarié

Vous avez signé vos premiers devis et perçu un acompte. Vous signez un contrat salarié avec la coopérative qui vous déclare et vous rémunère. Vous êtes rassuré, Coop'En Bât assure votre gestion comptable, fiscale et sociale.

4^{ème} étape :

Sortir ou non de la coopérative

Vous êtes satisfait et le statut d'entrepreneur salarié vous convient.

Vous continuez sans limite de temps, et vous pouvez devenir associé(e) au sein de la coopérative et participer à son orientation.

Vous désirez prendre votre indépendance.

Vous en décidez librement quand vous le voulez. Coop'En Bât vous conseille sur les démarches nécessaires à la création de votre entreprise.

Vous n'avez pas atteint vos objectifs.

Vous cessez votre activité par une simple rupture de contrat. Si vos cotisations le permettent, vous bénéficiez d'indemnités chômage au même titre que tout salarié(e).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET POINTS DE VIGILANCE

- ▲ **Un contexte économique et sociétal difficile.**
 Beaucoup de maîtres d'ouvrage privés hésitent à passer à l'acte. Certains chantiers s'arrêtent ou sont reportés.
- ▲ **Une certaine difficulté à faire connaître Coop'En Bât auprès des porteurs de projet.**



© Coop'En Bât



© Coop'En Bât

L'une des dynamiques des coopérative d'activité et d'emploi, c'est de considérer que les réussites individuelles consolident le collectif et que la réussite collective dynamise les individus.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPEMENT

- Contribuer au développement de l'économie collaborative en direction du bâtiment en Bourgogne-Franche-Comté.
- Proposer un programme enrichi d'information, de sensibilisation et de formation pour augmenter les connaissances et accompagner les montées en compétences des adhérents et des porteurs de projet.
- Nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs du bâtiment.
- Améliorer les sources de financement dont pourraient bénéficier les porteurs de projet.



Olivier
MAUCHAMP

Titulaire d'un Bac pro maintenance des systèmes mécaniques automatisés, complété par une formation en électricité et un BTS en domotique, Olivier MAUCHAMP a 20 ans d'expérience dans la maintenance industrielle.

En rejoignant Coop'En Bât, il propose l'installation, l'assistance et le dépannage en électricité générale et domotique (alarme, vidéo, gestion active du bâtiment, téléphonie, ADSL, informatique) à destination des particuliers principalement dans la zone de Genlis-Dijon.

“ Depuis longtemps je souhaite consacrer plus de temps à ma passion : tout ce qui touche aux nouvelles technologies. Je suis en formation théorique pour monter mon entreprise depuis 1 an et demi et je veux que mon activité se concrétise. Coop'En Bât était la meilleure solution pour démarrer mon activité, car je ne suis pas seul et le travail collaboratif me plaît également beaucoup. ”

VOS PARTENAIRES EN BOURGOGNE

- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAI) de Bourgogne**
Nathalie PAWLY : 03 80 63 13 53 - npawly@artisanat-bourgogne.fr
- **Fédération Française du Bâtiment (FFB) de Bourgogne-Franche-Comté**
Céline FERNANDES : 03.80.48.00.60 - fernandesc@bourgogne.ffbatiment.fr
- **Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de Bourgogne-Franche-Comté**
Tél : 03.80.48.95.54 - Courriel : capebbourgogne@wanadoo.fr
- **Fédération nationale des SCOP du BTP Nord-Est**
2 bis cours Fleury - 21000 DIJON - Tél : 03.80.30.27.60 - Courriel : urbfc@scop.coop
- **Fédération Française des Artisans Coopérateurs du Bâtiment (FFACB)**
9 rue Vaudétard - 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél : 01.46.42.90.11 - Courriel : infos@ffacb.com
- **Union Française des Coopératives Artisanales de Construction (UFCAC)**
37 rue d'Amsterdam - 75008 PARIS - Tél. : 06.78.97.24.15



**Bourgogne
Bâtiment Durable**

1C Boulevard de Champagne
21000 DIJON

Tél. : 03 80 59 59 60

contact@bourgogne-batiment-durable.fr

www.bourgogne-batiment-durable.fr

Remerciements : Tous les membres du groupement COOP'EN BÂT.

Avec le soutien financier de :

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

